

Jugement prononcé le : [REDACTED] 2023

28^e chambre correctionnelle

N° minute : 3

Extraits des minutes du greffe du
tribunal judiciaire de Paris

N° parquet : [REDACTED]

Prévenu du chef de :

BLESSURES INVOLONTAIRES AVEC INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 3
MOIS PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR faits
commis le 27 juin 2021 à PARIS 19^{EME}

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Paris le **DIX MARS DEUX
MILLE VINGT-TROIS**,

composé de Madame [REDACTED], vice-président, présidente du tribunal
correctionnel désignée conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du
code de procédure pénale.

Composé de [REDACTED], auditrice de justice,

Assistés de M. [REDACTED], greffière

en présence de Monsieur [REDACTED] procureur de la République
adjoint,

a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et
poursuivant

ET

Prévenu

[REDACTED]

comparant assisté avec mandat de Maître JOSSEAUME Rémy, avocat au barreau
de Paris

[REDACTED]

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et **contradictoirement** à
l'égard de [REDACTED]

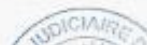
RELAXE [REDACTED], des fins de la poursuite ;

et le présent jugement ayant été signé par la présidente et le greffier.

LE GREFFIER

Copie certifiée conforme à la minute

Le greffier



LA PRESIDENTE